

Enjeux jeunesse présentés dans le cadre de la campagne électorale fédérale

Pour que la voix des jeunes montréalaises et montréalais soit entendue!

Les décisions prises au niveau fédéral peuvent sembler éloignées du quotidien des jeunes en comparaison des paliers municipaux et provinciaux. Il est donc important que la voix des jeunes montréalaise et montréalais soit portée aux candidates et candidats de tous les partis.

Aujourd'hui c'est en s'appuyant sur trois principes, inscrits dans la déclaration *Le Montréal de ma génération 2010-2015*, que l'ensemble de nos actions et de nos prises de position sont faits. Les trois principes sont les suivants :

- la culture de la **relève** est au cœur de nos actions;
- la **diversité** représente une richesse sur laquelle s'appuie notre développement ;
- le **développement durable** est au centre de nos réalisations.

Le Forum jeunesse de l'île de Montréal est préoccupé par la participation électorale des jeunes. À l'élection fédérale de 2006, seulement 50 % des jeunes Montréalais se sont prévalus de leur droit de vote¹, plus de 14 % de moins que le taux de participation de l'ensemble de la population. Bien que ceux qui se déplacent pour aller voter représentent la moitié des jeunes, l'importance de l'engagement du Forum jeunesse pour faire en sorte que les jeunes s'informent et participent activement à la vie politique en votant, ressort aisément. La politique, les débats, les enjeux doivent faire partie du quotidien des jeunes afin d'augmenter le nombre de jeunes candidats lors d'élections ainsi que la participation électorale des jeunes.

Nous vous invitons à contribuer à la hausse du nombre de jeunes candidats lors d'élections ainsi qu'à encourager la participation électorale des jeunes. Cette dernière représente un enjeu qui touche l'avenir même de notre démocratie. La politique ne les inspire pas? Nous devons leur parler de notre vision et connaître la leur; rêver notre démocratie avec eux, parler des enjeux qui les touchent et les inspirer à s'engager pour leur région et leur pays. Nous sommes convaincus qu'une campagne dont les enjeux les interpellent pourrait les faire participer en plus grand nombre au scrutin.

¹ *Étude sur la participation électorale des jeunes Montréalais*, André Blais, Eugénie Dostie-Goulet, Patrick Fournier et Elisabeth Gidengil.

C'est pourquoi nous sommes désireux de faire valoir leurs opinions, les enjeux qui leur tiennent à cœur ainsi que leurs priorités. Les membres du Forum jeunesse de l'île de Montréal présentent ici les thématiques qui les préoccupent ainsi que les demandes particulières qui y sont rattachées.

POUR ASSURER UNE RELÈVE EN EMPLOI

Que ce soit dans le milieu artistique ou encore dans les lieux décisionnels, instaurer une culture de la relève est au cœur des initiatives du Forum jeunesse de l'île de Montréal. L'objectif est clair, les jeunes doivent être actifs sur le marché du travail et ainsi contribuer au développement économique de la région, avec des emplois dans leur domaine d'études et liés à leurs intérêts.

L'accès à l'emploi pour moins de chômage

Dans les tribunes, on souligne la pénurie de main-d'œuvre anticipée en raison du vieillissement de la population, des transformations du marché du travail; notamment par la montée du travail atypique chez les jeunes, de la délocalisation de certains secteurs d'emploi et des conséquences persistantes de la plus récente crise qui a affecté l'économie canadienne.

Il est impossible d'ignorer le taux de chômage élevé chez les jeunes, encore plus marqué chez les jeunes immigrants. Pour les 15 à 24 ans, toutes origines confondues, il est de 14,4 %, ² le double de celui de l'ensemble de la population, qui est de 7,8 % ³. Dans le cas des personnes immigrantes, il est trois fois plus élevé que le taux de chômage des Canadiens d'origine. Il atteint des sommets dans le cas des minorités visibles, particulièrement pour les Maghrébins et les personnes noires.

Le gouvernement du Canada doit déployer des actions pour faire une plus grande place aux jeunes en contribuant, notamment, à leur offrir une première expérience de travail.

DEMANDES

Afin de favoriser l'accès des jeunes à des emplois de qualité, de réduire leur taux de chômage et de favoriser une rétention dans leur domaine d'emploi, le Forum jeunesse propose au gouvernement du Canada ce qui suit :

- Augmenter les budgets alloués aux divers programmes de stages et d'accès à l'emploi du gouvernement du Canada et multiplier le nombre de jeunes touchés;
- Soutenir davantage les jeunes artistes et travailleurs culturels dans leur intégration en emploi via le programme *Premières expériences de travail dans des fonctions liées au domaine artistique*;
- Favoriser l'embauche de jeunes dans la fonction publique fédérale, en faire la promotion et leur assurer des conditions de travail équitables.

Pour des conditions de travail justes et égalitaires

² *Chambre de Commerce du Canada*, Février 2009.

³ *Radio-Canada, Économie*, 4 février 2011. <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/Economie/2011/02/04/002-taux-chomage-janvier.shtm>

Après de nombreuses années de revendication, la Loi sur les normes du travail du Québec interdit maintenant les mesures de traitements différenciés des employés les plus récents; les clauses « orphelins ». Ces dernières touchent des jeunes dans la majorité des cas, et un tel traitement est encore permis dans le Code canadien du travail. L'existence de ces clauses « orphelin » peut éventuellement toucher plus de 800 000 employés de la Fonction publique canadienne⁴, notamment dans les sociétés d'État, telles que Radio-Canada, le port de Montréal, les aéroports ou les banques et rendre difficile la rétention ainsi que les bonnes conditions de travail.

DEMANDE

Afin d'assurer un traitement égalitaire de tout le personnel et d'offrir un environnement de travail stimulant pour les jeunes, le FJÎM propose de :

- *Ajouter au Code canadien du travail une section visant à éliminer les disparités de traitement et ainsi l'harmoniser avec le Code de la Loi sur les normes du travail du Québec en matière de disparité de traitement. Autrement dit, interdire les clauses « orphelin » dans le Code canadien du travail.*

POUR FAVORISER LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

Les jeunes sont des citoyens du monde souhaitant développer et ouvrir leurs horizons à travers différentes expériences; que ce soit par le biais des réseaux sociaux, des expériences d'aides internationales ou encore des voyages.

Accueillir les étudiants étrangers

Montréal accueille à elle seule, 18 000 étudiants étrangers sur les 25 000 que reçoit le Québec annuellement. Leur apport à la richesse culturelle montréalaise ne peut être négligé, sans compter qu'ils représentent un bassin de jeunes immigrants qualifiés. 32 % des étudiants étrangers inscrits dans les universités font le choix de demeurer à Montréal, offrant ainsi un potentiel sans pareil de main-d'œuvre immigrante qualifiée et innovante. Sur le plan économique, leur apport est évalué entre 250 et 400 millions de dollars par année⁵.

Cependant, ces jeunes peuvent se heurter à des obstacles, notons parmi ceux-là, des difficultés administratives ou encore un accès difficile au marché du travail après leurs études. Le gouvernement du Canada doit contribuer à lever les obstacles afin de favoriser l'arrivée et le séjour des étudiants étrangers et surtout pour leur donner l'envie de rester sur le sol canadien.

DEMANDES

Afin de favoriser l'attraction des étudiants étrangers au Canada et dans la région de Montréal, de mieux les accueillir et d'augmenter leur rétention après leurs études, le FJÎM propose de :

⁴ *Syndicat canadien de la fonction publique.*

⁵ *Ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport, 2007-2008.*

- Participer activement à des stratégies concertées de recrutement des étudiants étrangers directement du milieu scolaire vers les employeurs. Promouvoir le système éducatif canadien, faire connaître le processus administratif, les possibilités d'études et d'emplois, les secteurs en demande et établir des relations privilégiées en vue de faciliter la création de programmes universitaires de double diplomation, etc.;
- Rendre la venue des étudiants étrangers plus aisée en facilitant l'arrivée à l'aéroport et en réduisant le temps d'attente;
- Structurer un programme de bourses pour les étudiants étrangers et leur permettre d'être candidats aux bourses des conseils subventionnaires fédéraux;
- Réduire les obstacles à l'obtention d'un visa étudiant, notamment en permettant aux personnes qui sont déjà sur le sol canadien d'effectuer une demande de visa sans quitter le pays.

Soutenir les étudiants canadiens à l'étranger

Dans un contexte de réciprocité, il est important de permettre aux jeunes de prendre leur envol et d'acquérir des savoirs hors des frontières. Ceci représente d'abord une expérience personnelle enrichissante, mais également une contribution au façonnement de notre société et notre région. Les jeunes Canadiens sont pourtant moins nombreux à entreprendre un séjour d'études à l'international que les jeunes étrangers que nous accueillons.

DEMANDES

Afin de faciliter la mobilité des jeunes Canadiens et de contribuer au succès de leur démarche, le FJÎM propose de :

- S'associer à des réseaux européens et d'Amérique du Nord existants et reconnus qui comprennent des programmes d'échanges encadrés assortis de bourses (Erasmus Mundus, Europe);
- Structurer un programme de bourses à la mobilité internationale pour les étudiants canadiens;
- Bonifier les régimes de bourses à la mobilité internationale pour les étudiants canadiens et en bonifier les enveloppes;
- Valoriser les différentes formes de mobilité en plus de prôner la reconnaissance professionnelle, académique et personnelle de toutes les formes de mobilité.

POUR QUE LE CANADA ASSUME UN RÔLE DE LEADER EN ENVIRONNEMENT

En application des conventions internationales portant sur la lutte aux changements climatiques, le Canada doit montrer l'exemple et se fixer des cibles ambitieuses de réduction des gaz à effet de serre (GES). Car non seulement le Canada est l'un des plus grands consommateurs d'énergie au monde, il fait partie des 10 plus grands pollueurs *per capita* au monde, il produit à lui seul 2 % des

émissions mondiales de GES alors que sa population ne représente que 0.5 % de la population mondiale.

Pour sa part le secteur du transport doit son augmentation de production de GES essentiellement aux voitures. Le transport personnel représente une production de 92 mégatonnes d'énergie annuellement. Le transport en commun semble une issue appropriée et charnière dans une optique de développement durable.

Le transport en commun comme solution

En tant que grands utilisateurs du transport en commun, il est évident que les jeunes mettent l'accent sur la diminution des déplacements solos en voitures et sur le développement des réseaux de transport collectif à travers les zones rurales et urbaines du Canada.

L'absence d'une politique nationale de transport en commun fait que les investissements du fédéral sont à la carte et surtout moindres par rapport aux autres acteurs. Le Canada est le seul pays de l'OCDE à ne pas posséder de Stratégie nationale sur le transport en commun, malgré les retombées positives qu'une telle initiative aurait sur la qualité du service, sur l'économie, l'emploi, la santé et l'environnement.

De plus, une Stratégie nationale de transport en commun permettrait une plus grande participation financière du gouvernement du Canada et une intégration des projets de transport collectif dans les infrastructures qui se trouvent sous sa juridiction, tels que les ponts.

DEMANDES

Dans une perspective de lutte contre les changements climatiques, de réduction des GES et de démocratisation du transport en commun, le FJÎM propose :

- L'adoption d'une Stratégie nationale de transport en commun, afin de baliser une plus grande participation financière;
- La bonification du crédit d'impôt fédéral pour l'utilisation du transport en commun ainsi qu'une plus grande considération des coûts des titres multizones et pour les étudiants de plus de 25 ans.

Le Forum jeunesse de l'île de Montréal est un organisme de concertation de la CRÉ de Montréal représentant plus de 500 groupes jeunesse de la région. Ses 26 membres élus proviennent des milieux étudiants, socioéconomiques, sociocommunautaires, des arts et de la culture, de l'environnement ainsi que des sports et loisirs. Il coordonne des projets et défend les intérêts des jeunes âgés de 12 à 30 ans. Le FJÎM est financé dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014 du gouvernement du Québec.